



ÉCOLE DE CORDES  
DU GRÉSIVAUDAN

# PROJET D'ÉTABLIS- SEMENT 2021/2026

# Table des matières

<b>1 • INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
1.1 • Constat de la pratique musicale dans la vallée du Grésivaudan	3
1.2 • L'École de Cordes au sein de la vallée et des autres écoles de musique : le réseau « Le Grésivaudan »	4
1.3 • Les spécificités de l'École de Cordes du Grésivaudan	4
<b>2 • L'ÉCOLE DE CORDES DU GRÉSIVAUDAN DANS LE TERRITOIRE</b>	<b>5</b>
2.1 • Historique	5
2.2 • Caractéristiques de la structure	5
2.3 • Spécificités	7
2.3.1 • Accessibilité facilitée	7
2.3.2 • Accueil des personnes porteuses de handicap	7
2.3.3 • Accueil tout au long de l'année	8
2.3.4 • Adaptabilité et souplesse pour les élèves adultes	8
2.4 • Projets avec des structures du médico-social	8
<b>3 • ÉDUCATION ARTISTIQUE</b>	<b>9</b>
3.1 • La place des très jeunes enfants	9
3.1.1 • Pouponnière musicale	9
3.1.2 • Éveil musical (EM)	10
3.1.3 • Initiation musicale	10
3.1.4 • Classe découverte	11
3.1.5 - Interventions en crèches	11
3.2 • Intervention en milieu scolaire : approche du chant choral et de la polyphonie	12
3.3 - Projets avec des structures du médico-social	12
3.3.1 - Interventions dans les EPADH	12
3.3.2 - Projets avec le Foyer des Grandes Vignes	12
3.4 - Coaching de groupes amateurs	13
<b>4 • ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</b>	<b>13</b>
4.1 • Préambule	14
4.2 • Formation musicale (FM)	14
4.2.1 • Objectifs pédagogiques	14
4.2.2 • Organisation spatiale	15
4.2.3 • Présence d'instruments	15
4.2.4 • Notion de tutorat	15

## TABLE DES MATIÈRES

<b>4.3 • Pratique instrumentale</b>	<b>16</b>
4.3.1 • Disciplines enseignées	16
4.3.2 • Période de musique d'ensemble	16
4.3.3 • Les ateliers réguliers de musique d'ensemble	16
4.3.3.1 • Atelier cordes	16
4.3.3.2 • Atelier musique du monde	17
4.3.3.3 • Ateliers rock	17
4.3.3.4 • Atelier Jazz	17
<b>5 • PRODUCTION ARTISTIQUE</b>	<b>18</b>
<b>5.1 • Lieux de diffusion</b>	<b>18</b>
<b>5.2 • Production des élèves : état des lieux</b>	<b>18</b>
5.2.1 • Auditions de classe	18
5.2.2 • Auditions publiques	18
5.2.3 • Les ateliers de musique d'ensemble	18
<b>5.3 • Partenariat avec d'autres associations</b>	<b>19</b>
<b>5.4 • Production des artistes</b>	<b>19</b>
<b>5.5 • Communication</b>	<b>19</b>
<b>5.6 • Projets</b>	<b>19</b>
<b>6 • ANNEXE</b>	<b>20</b>
<b>6.1 • Charte réseau des écoles de musique du territoire Le Grésivaudan</b>	<b>20</b>
Écoles associatives représentées	20
<b>6.2 • Préambule à la charte du réseau</b>	<b>20</b>
<b>6.3 • Les objectifs de la charte</b>	<b>21</b>
<b>6.4 • Le réseau des écoles de musique du territoire Le Grésivaudan</b>	<b>21</b>
6.4.1 • Projet artistique	22
6.4.2 • Rapport au territoire	22
6.4.3 • Rapport aux publics	22
6.4.4 • Programmation artistique	22
6.4.5 • Mode de fonctionnement	23
<b>6.5 • Rôle de la Communauté de Communes Le Grésivaudan</b>	<b>23</b>
<b>6.6 • Le réseau territorial des écoles de musique du territoire quelques données génériques</b>	<b>24</b>
6.6.1 • Éléments budgétaires	24
6.6.2 • Publics inscrits en école de musique	24
6.6.3 • Poids des élèves par nature pédagogique	25

# 1 • Introduction

## 1.1 • CONSTAT DE LA PRATIQUE MUSICALE DANS LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

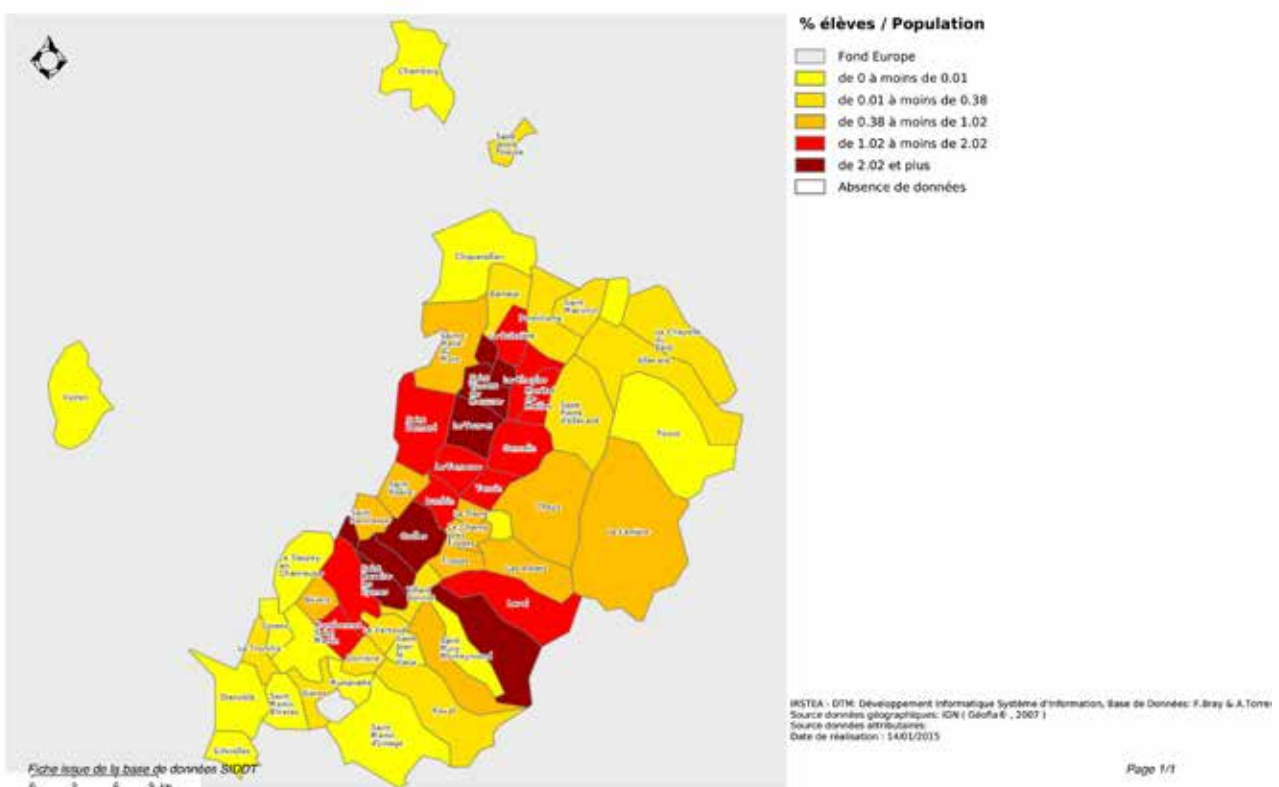
L'enseignement de la musique entre dans le cadre du Schéma National d'Orientation Pédagogique pour l'Enseignement Initial de la Musique. La dimension culturelle est soulignée par la Charte de Service Public des Enseignements Artistiques de la Musique, de la Danse, du Théâtre du Ministère de la Culture .

Le département de l'Isère apporte un soutien important à nos actions à travers le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, de l'éducation culturelle et des pratiques en amateurs. Ce schéma sert de cadre et de plan d'actions structurant l'offre d'enseignement artistique spécialisé et fixe

des objectifs en matière de qualité et d'accessibilité de l'offre dispensée par les établissements d'enseignement artistique. L'École de Cordes du Grésivaudan (ECG) est localisée dans la commune de Le Touvet, 3230 habitants située dans le territoire du Grésivaudan, entre Grenoble et Chambéry, en Isère. La Communauté de Communes Le Grésivaudan, entité administrative qui gère le territoire, comporte 43 communes et plus de 100 000 habitants. C'est un territoire contrasté, avec des habitats urbains et des communes de montagnes. La pratique musicale est bien ancrée

dans les activités territoriales puisqu'on peut compter 14 écoles de musique, de taille (de 30 à 400 élèves) et de forme juridique variables (3 structures municipales et 11 associations). Ces écoles ont un rayonnement important puisque dans les communes hébergeant une école de musique, nous avons un taux d'élèves rapportés à la population de plus de 2%, la moyenne nationale en milieu urbain étant de 1,7%. Le graphe représente les valeurs collectées pour 6 des 14 écoles du territoire, les chiffres réels sont donc supérieurs à ceux représentés.

ENTITÉ  
% élèves 2014-2015 / Population 2015



## 1.2 • L'ÉCOLE DE CORDES AU SEIN DE LA VALLÉE ET DES AUTRES ÉCOLES DE MUSIQUE : LE RÉSEAU « LE GRÉSIVAUDAN »

Le réseau d'écoles de musique de notre territoire rassemble aujourd'hui 5 écoles co-signataires d'une charte : Au Touvet : L'Ecole de Cordes du Grésivaudan et L'Ecole de Musique des 2 Rives, à Crolles : L'Ensemble Musical Crollois et MusicaCrolles, et à Saint Ismier : L'Association Musicale de la Zone Verte. Des projets sont menés ensemble allant de la Musique Assistée par Ordinateur à l'accompagnement des chorales des collègues du

secteur par des combos de professeurs issus des 5 structures. Ce réseau se réunit régulièrement pour avancer de concert, ceci se traduit par des réunions relativement fréquentes des directeurs mais aussi par un rapprochement des présidents sur des thèmes précis. L'Ecole de Cordes est également présente depuis sa création au CREEA-i, le collectif de responsables d'établissements d'enseignement artistique

de l'Isère fondé en 2011. Ce réseau réfléchit à l'évolution de notre métier, à l'avenir de nos structures et ceci en partenariat avec les grandes instances décisionnaires telles que le département de l'Isère notamment. Ce réseau met en place des rencontres professionnelles sur des thèmes précis et permet aux professeurs de se rencontrer, pour échanger, réfléchir, élaborer et faire évoluer l'enseignement artistique.

## 1.3 • LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉCOLE DE CORDES DU GRÉSIVAUDAN

Au sein du territoire, l'Ecole de Cordes du Grésivaudan a su développer une originalité qui se décline en plusieurs points :

- la place centrale des très jeunes enfants

- l'accueil des personnes porteuses de handicap
- l'inscription possible toute l'année
- un tremplin vers les cursus professionnalisants

Notre engagement se traduit en 3 axes :

- Un axe d'éducation
- Un axe d'enseignement
- Un axe de production

## 2 • L'École de Cordes du Grésivaudan dans le territoire

### 2.1 • HISTORIQUE

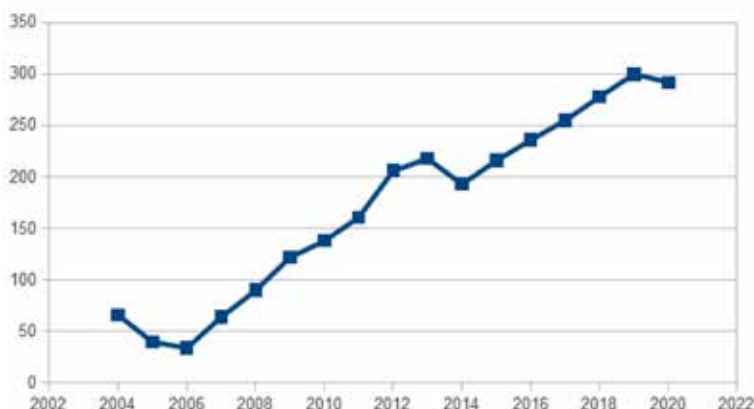
L'École de Cordes du Grésivaudan (ECG), est une association loi de 1901 créée en 1988. Elle se situe dans le village du Touvet qui héberge une autre école de musique, l'École de Musique des 2 Rive (E2R). Historiquement une troisième école existait à

Sainte Marie d'Alloix : le Petit Conservatoire des Alpes. Nous avons décidé d'un commun accord de procéder à une fusion absorption de ce dernier par l'École de Cordes du Grésivaudan en 2017. Deux des trois professeurs qui constituaient

l'équipe pédagogique du Petit Conservatoire des Alpes faisaient également partie de l'équipe pédagogique de l'École de Cordes, nous avons donc procédé à l'embauche du troisième jusqu'à son départ en retraite en 2018.

### 2.2 • CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE

Evolution du nombre d'élèves de l'ECG



L'École de Cordes du Grésivaudan connaît un développement constant depuis 2007 comme le prouve le diagramme ci-contre.

La baisse en 2014 est conjoncturelle, due à deux facteurs :

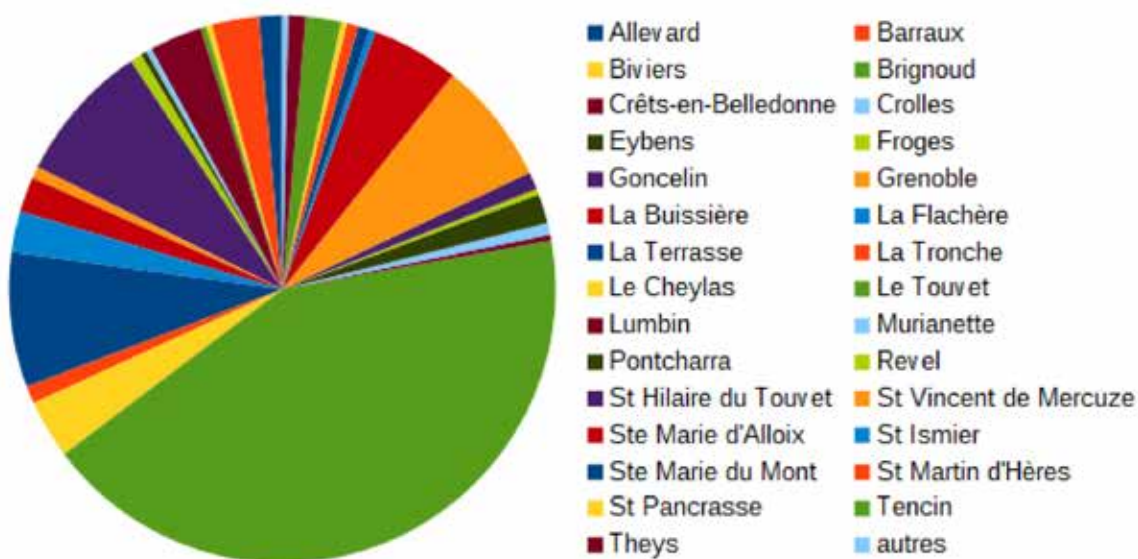
- départ de deux professeurs et d'une partie de leurs élèves
- soucis de locaux.

## 2 • L'ECOLE DE CORDES DU GRÉSIVAUDAN DANS LE TERRITOIRE

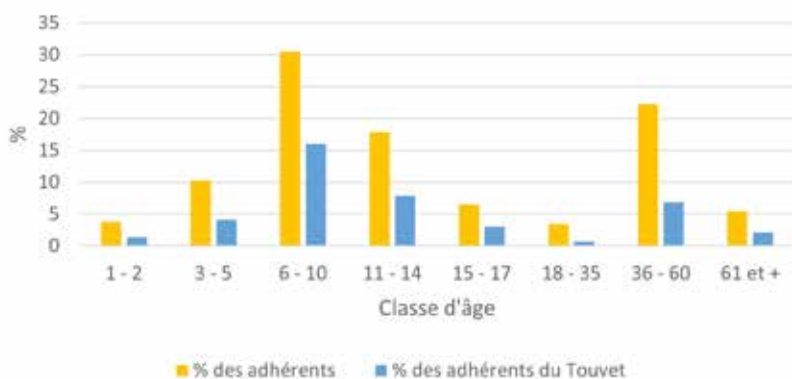
L'École de Cordes du Grésivaudan emploie actuellement 14 professeurs qui sont également musiciens interprètes, qui effectuent 4,8 Equivalents Temps Pleins (ETP). Elle fonctionne avec une direction

pédagogique (rémunération à 11h par semaine) assurée par Aude Moussy, en poste depuis septembre 2007 et un conseil d'administration bénévole. Son effectif est constitué d'un vivier de Touvetains

(42% en 2020) mais elle accueille aussi des élèves des communes environnantes. En 2019-2020, l'École de Cordes du Grésivaudan comptait 292 élèves.



Répartition des élèves en fonction des classes d'âge



Son rayonnement intercommunal est surtout visible pour les élèves de maternelle, les élèves d'élémentaire et les adultes de plus de 35 ans. Les collégiens et lycéens semblent privilégier la proximité géographique pour leurs activités.

Son action est reconnue par les élus municipaux locaux et départementaux puisqu'elle est financièrement soutenue

par ces deux entités sous la forme de subventions et de mise à disposition des locaux. Les communes du Touvet et de Sainte Marie

d'Alloix mettent à disposition des locaux pour que tous les cours puissent avoir lieu chaque semaine.

## 2.3 • SPÉCIFICITÉS

### 2.3.1 - Accessibilité facilitée

**Constats :**

- Lieu de travail des parents hors du bassin de vie
- Multiplication des activités extrascolaires des enfants

**Conclusions :**

Nécessité de faciliter l'accès des élèves à nos cours.

Solutions mises en place :

- des plannings établis en inter-relation avec les familles

- une prise en compte des fratries
- un regroupement des formats pédagogiques dans la mesure du possible.
- un service de pédibus assuré par des professeurs, permettant aux élèves d'être récupérés directement dans leur établissement scolaire afin d'être ensuite acheminé à

nos locaux pour y suivre leur cours.

- une garderie dans nos locaux jusqu'à ce que les parents puissent venir récupérer les enfants en fonction de leurs horaires de travail.
- une facilitation du covoiturage.

### 2.3.2 - Accueil des personnes porteuses de handicap

**Cadre :**

La Charte sur l'accessibilité des personnes porteuses de handicap du Ministère de la Culture impose un accès à une éducation musicale aux personnes porteuses d'un handicap quel qu'il soit.

**Solutions :**

- Formation de l'équipe pédagogique dans son ensemble en direction de cet accueil spécifique (les besoins spécifiques des personnes au sein du spectre autistique

en septembre 2018, un accompagnement des professeurs en charge d'élèves à besoins spécifiques)

- Créneaux d'enseignement dédiés adaptés aux spécificités et aux besoins de l'élève
- Mise en place de passerelles avec les autres élèves afin de proposer une mixité riche d'expériences permettant à chacun d'apprendre de l'autre et d'apprendre sur l'autre : apprentissage

citoyen mutuel en plus de l'apprentissage musical visé.

Cet accueil est pour l'instant un coût non compensé pour la structure et nous recherchons des financements publics qui pourraient nous aider à développer notre activité (DRAAC, AFIPAEM, services sociaux, CAF...). 13,6% de notre effectif en 2019-2020 était concerné par le handicap.



### 2.3.3 - Accueil tout au long de l'année

Nous souhaitons permettre l'accès à une éducation musicale ou un enseignement musical quand l'élève en ressent le désir. Par conséquent, nos inscriptions ne présentent pas de clôture dans l'année. Un élève peut intégrer notre école à n'importe quel moment de l'année. Ceci dans le souci de rebondir sur l'envie

de l'élève pour ancrer sa démarche d'apprentissage par l'action. Un élève sera davantage acteur si l'envie d'apprendre est présente. Nous organisons alors les choses pour lui permettre d'intégrer un cours de FM adapté à son niveau et nous mettons tout en œuvre pour qu'il puisse bénéficier d'un créneau de formation

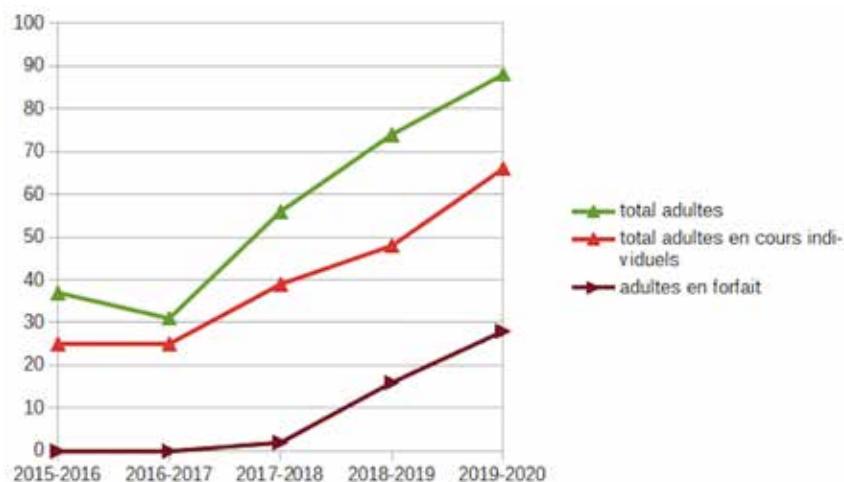
instrumentale s'il le souhaite. Ceci demande du côté administratif une souplesse qui n'est pas la plus simple à mettre en œuvre, ainsi qu'une adaptabilité de la part des professeurs quant à l'élargissement potentiel de leur planning afin d'intégrer cet élève à leur classe.

### 2.3.4 - Adaptabilité et souplesse pour les élèves adultes

Pour les élèves adultes nous avons mis en place depuis la saison 2017-2018 une adaptabilité hors du commun. En effet, tout élève adulte peut s'inscrire dans notre établissement pour 11 cours. Il est libre ensuite de les répartir avec son professeur selon son planning personnel, ses contraintes, ses déplacements. Il peut renouveler sa formule jusqu'à 3 fois (ce qui totalise alors 33 cours, soit la totalité de l'année scolaire de fonctionnement de notre établissement sans aucun surcoût si on compare ce qu'il a payé au coût de l'année entière). Ceci

demande une très grande souplesse des professeurs concernés, ainsi qu'une très grande veille et adaptabilité de la part des bénévoles en charge des salaires. Ce service est très apprécié

des élèves adultes. Il est parfois accepté dans des cas très précis pour des élèves enfants (forains de passage pour quelques semaines ou difficultés passagères).



## 2.4 - PROJETS AVEC DES STRUCTURES DU MÉDICO-SOCIAL

Ce point sera développé dans le point 3.3.

# 3 • Éducation artistique

## 3.1 • LA PLACE DES TRÈS JEUNES ENFANTS

Nous estimons que la place des plus jeunes est primordiale. Par conséquent, nous avons développé un département complet réservé aux plus petits. En 2020-2021, 36% des élèves ont moins de 11 ans. La base de notre pédagogie est une adaptation des

formats pédagogiques à l'élève, en fonction de son avancement cognitif et de son développement psychomoteur. Nous travaillons sur la sécurisation de l'enfant, dans un cadre qui permet de prendre confiance en soi, avant de se lancer dans l'aventure

de l'apprentissage. Ainsi, tous les cours d'éducation musicale sont dispensés dans le même pièce, avec du mobilier adapté aux petits.

### 3.1.1 • Pouponnière musicale

Pour continuer le développement de ce département des tout-petits nous avons ouvert des classes de pouponnière musicale dès 6 mois, permettant ainsi à l'enfant de se développer plus précocement et harmonieusement grâce à une stimulation accrue et riche, et de qualité de surcroît. 30 enfants ont suivi ce cursus entre sept 2015 et juin 2020.

**Age :** 6 mois/2 ans

**Cursus :** 2 années de pouponnière : pouponnière 1 (présence d'un parent, grand parent, nourrice ou toute personne de l'environnement proche de l'enfant permettant sa sécurisation affective) et pouponnière 2 (enfants seuls avec le professeur). 30 minutes. 3 à 5 enfants par cours. Le cursus pouvant être intégré à tout moment.

#### Objectifs pédagogiques :

- développement auditif : découverte des sons, des timbres et des instruments associés
- découverte rythmique : balancement et écoute, récits accompagnés
- découverte des mélodies : du babillage aux chansonnettes

#### Formats pédagogiques :

- jeux
- écoute

#### Environnement :

- espace dédié
  - mobilier adapté (tapis, coussins)
  - instruments spécifiques
- Pour ce faire, notre directrice, qui assure les créneaux de pouponnière musicale, a suivi une formation à Paris, à l'Académie Inter Musicale de Paris, durant le mois d'avril 2015. Depuis elle développe son expérience par un grand nombre de séances en crèches, relais d'assistantes maternelles et autres lieux de petite enfance.

Poursuite de la musique pour les enfants de pouponnière



### 3 • ÉDUCATION ARTISTIQUE

#### 3.1.2 • Éveil musical (EM)

**Age :** 3/5 ans

**Cursus :** 2 ans EM1 et EM2.  
45 minutes. 4 à 6 enfants  
par cours.

**Objectifs pédagogiques  
dans la suite du travail de  
la pouponnière :**

- développer l'imaginaire, la curiosité
- développer l'expression
- former l'oreille
- mettre en place des repères dans le monde sonore (clé de sol et placement des notes sur la gamme de façon ludique avec des repères sur la main).

Utilisation de la méthode  
« La Petite Portée » volumes  
1 et 2 de Aude Moussy.

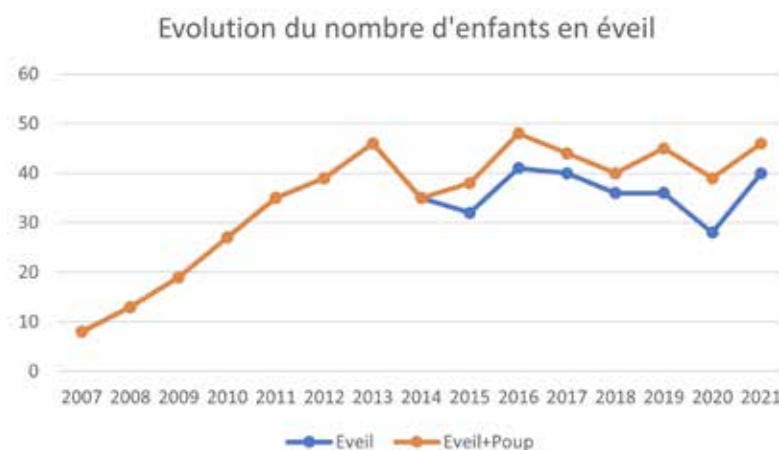
**Formats pédagogiques :**

- jeux
- écoute
- travail sur le ressenti,  
les émotions

- Intégration progressive  
de l'écrit (20%).

**Ouverture :**

- parc instrumental dans la  
classe.
- participation aux auditions  
des plus grands pour donner  
du sens aux apprentissages.



#### 3.1.3 • Initiation musicale

**Age :** 5-7 ans

**Cursus :** 2 ans In1 et In2.  
45 minutes 5 à 7 enfants par  
cours.

**Objectifs pédagogiques  
dans la suite du travail  
de l'éveil :**

- découvrir les différentes  
esthétiques
- s'approprier les démarches  
de recherche sonore
- construire un vocabulaire  
musical
- mettre en place des

repères dans le monde  
sonore (clé de sol et clé de  
fa placement des notes sur  
la gamme de façon ludique  
avec des repères sur les  
mains).

Utilisation de la méthode  
« La Petite Portée » volume  
initiation de Aude Moussy.

- Formats pédagogiques :**
- Organiser ses perceptions
  - jeux
  - écoute
  - travail sur le ressenti,

les émotions

- Intégration progressive  
de l'écrit (20%).

**Ouverture :**

- parc instrumental dans la  
classe.
- participation aux auditions  
des plus grands pour  
donner du sens aux  
apprentissages.
- Classe découverte  
des instruments

#### 3.1.4 • Classe découverte

En début et en fin d'année scolaire, les professeurs ouvrent leur classe sur un créneau, permettant aux futurs élèves de venir les rencontrer et essayer leur instrument avant de faire leur choix. Cette action est intéressante mais pas suffisante à notre sens. C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert la classe découverte en septembre 2015. Ceci, sans pour autant ne plus proposer ces créneaux découvertes qui peuvent être utiles à des élèves plus grands ou nouveaux ne fréquentant

pas notre établissement. Les élèves ont également toujours accès à un cours d'essai.

##### Classe découverte :

Age : 5-7 ans

Cursus : 1 année scolaire, 30 minutes hebdomadaire, 3 à 5 enfants par cours.

Objectifs pédagogiques :

- approche ludique de la pratique instrumentale
- aide au choix de l'instrument souhaité

Formats pédagogiques :

- jeux
- écoute
- premiers pas

sur l'instrument

##### Organisation :

- créneau commun à 5 professeurs parmi harpe, piano, violon, guitare, accordéon, violoncelle.
- changement d'instrument à chaque période scolaire : chaque élève découvre l'instrument en cours semi collectif (3-5 élèves) pendant 6 séances.
- instruments adaptés mis à disposition par l'école

#### 3.1.5 - Interventions en crèches

Notre enseignante spécialisée dans le très jeune enfant se déplace au sein des différentes crèches de notre territoire occasionnellement ou pour des ensembles de séances sur des temps plus long. Ces séances ont pour but l'ouverture et l'éveil du jeune enfant sur les sonorités et la musique. Elle apporte alors

des instruments au sein de la structure. Les séances commencent souvent par un temps d'écoute au cours duquel les enfants peuvent voir et entendre les instruments, puis un temps de partage au cours duquel ils pourront alors toucher et expérimenter cet instrument. Traditionnellement les séances se terminent par

des comptines et chants connus des enfants ou appris petit à petit au fil des séances accompagnés par l'instrument ou les instruments du jour. Très friands de ces séances les enfants sont très attentifs et demandeurs des séances de musique.

## 3.2 • INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE : APPROCHE DU CHANT CHORAL ET DE LA POLYPHONIE

Notre intervenante en milieu scolaire intervient dans différents groupes scolaires soit sur des périodes déterminées pour un cycle

de 5 à 10 séances par exemple, soit tout au long de l'année avec des effectifs allant du groupe classe au groupe scolaire dans son

ensemble. Les objectifs sont établis en partenariat avec l'équipe éducative et font l'objet d'un projet co-rédigé.

## 3.3 - PROJETS AVEC DES STRUCTURES DU MÉDICO-SOCIAL

### 3.3.1 - Interventions dans les EPADH

Nous affectionnons de mettre en place des projets avec les EPADH de notre territoire. En effet, il nous semble primordial de développer les relations intergénérationnelles entre nos élèves et les résidents des différents EPADH. Ces projets vont

du simple cours délocalisé au projet plus complexe sur plusieurs séances pendant lesquelles des élèves de notre établissement vont à la rencontre des résidents pour présenter leur instrument, répondre aux questions des résidents et présenter un petit répertoire seuls ou

en groupes. Ces projets passent bien entendu également par des petits concerts *in situ* à l'occasion des fêtes de fin d'année ou des fêtes des familles fréquemment organisées dans ces structures.

### 3.3.2 - Projets avec le Foyer des Grandes Vignes

Les projets avec cette structure sur la commune de Lumbin sont de deux ordres actuellement :

-séances de chant choral au sein de leur établissement afin de leur apporter un loisir chez eux, après le dîner alliant convivialité, confiance en soi, respect de l'autre, travail de la mémoire, développement personnel (3 restitutions par an à minima avec une fête interne à Noël devant les autres résidents,

un concert partagé avec le chœur d'enfants Les Grappashow au Touvet et Le Touvet en Chœur, chœur mixte pour la fête de Noël également, et la participation à une scène festive partagée avec l'école de musique de Lumbin en fin d'année scolaire sur la terrasse du foyer.

-un projet de tutorat est en train de voir le jour pour amener des élèves enfants principalement de l'École

de Cordes à venir partager et proposer une forme d'initiation de leur instrument aux résidents du Foyer des Grandes Vignes de manière hebdomadaire développant ainsi le rapprochement mutuel, la connaissance et le respect mutuel, la confiance en soi et en l'autre, l'ouverture sur la différence pour chacun des protagonistes.

## 3.4 - COACHING DE GROUPES AMATEURS

Notre structure propose des cours de coaching de groupes sous différentes formes.

Un coaching à l'année, les groupes s'inscrivent pour un créneau de coaching régulier. Ils ont à leur disposition un professeur spécialisé pour améliorer la réalisation technique et artistique

de leur set, recevoir des conseils en matière de son, de gestion de l'espace scénique, de technique propre à chaque instrument etc.

Un coaching épisodique sur scène. Les groupes s'inscrivent aux jams sessions de l'école et lors de leur passage ils peuvent

bénéficier des conseils éclairés des professeurs présents.

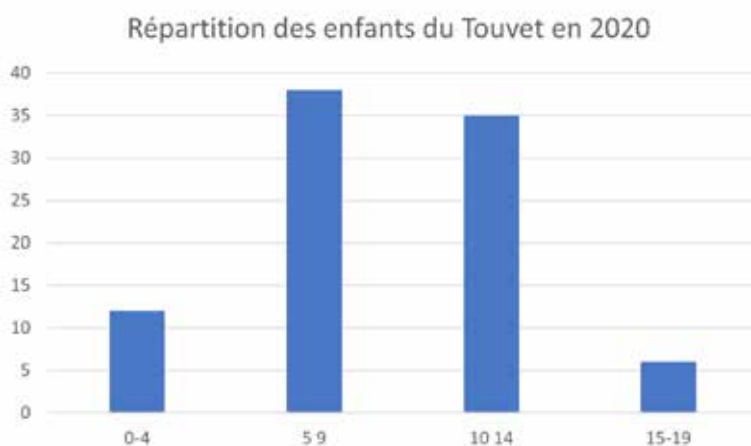
Un coaching individualisé à la carte quand ils le souhaitent sur la durée qu'ils préfèrent, sur un point précis ou plus global.

## 4 • Enseignement artistique

### 4.1 • PRÉAMBULE

Si on regarde l'évolution des effectifs des élèves Touvetains, on s'aperçoit que nous sommes loin de la répartition classique en forme de podium. La place importante de l'éducation artistique envers les petits des classes maternelles (2-5 ans) se traduit naturellement par une poursuite de l'apprentissage musical quand les enfants grandissent.

On remarque en revanche un décrochage chez les lycéens.



## 4 • ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

État des lieux de la pratique adolescente pour la saison 2020-2021.

instrument	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Hors cycle	Total
Accordéon				1	1
Batterie	6	9		2	17
Chant musique actuelle	3				3
Guitare acoustique	12	1			13
Guitare électrique basse	1	1			2
Guitare électrique	4	4			8
Harpe	2				2
Piano	9	1	1	2	13
Violon	3	2			5
Piano					
Violoncelle		3			3
Groupe rock ado					7
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>67</b>

### 4.2 • FORMATION MUSICALE (FM)

#### 4.2.1 • Objectifs pédagogiques

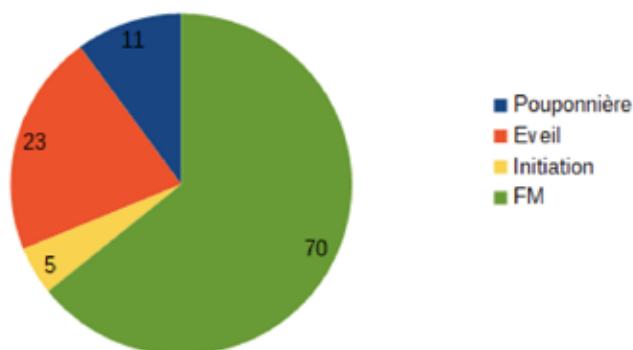
Le début du cycle 1 permet d’asseoir les notions abordées dans les cursus précédents (en éveil et en initiation) et d’y associer le vocabulaire technique correspondant. En éveil les enfants font la distinction entre les accords dans lesquels “il fait jour” de ceux où “il fait nuit”, ensuite, en 1C1 (première année de cycle 1) ils apprennent qu’un accord dans lequel il fait jour est majeur, et que s’il fait nuit il est mineur.

L’apprentissage en est alors construit sur des bases de ressenti, ce qui permet un ancrage facilité et non un parachutage des notions qui ne sont alors pas appropriables par l’élève. Ceci a été démontré empiriquement depuis de nombreuses années.

Les élèves commençant leur apprentissage plus tard apprennent plus vite, certes, mais de façon beaucoup plus superficielle et réfléchi, tandis que les élèves ayant commencé tôt ressentent les choses et savent sans pouvoir expliquer vraiment pourquoi, ce qui prouve bien qu’ils ont intégré profondément et durablement les choses. Il s’agit de formaliser et d’intellectualiser ce qui a été précédemment acquis. Nous

apportons donc un savoir sur un savoir-faire et un savoir-être. Il en est de même pour les intervalles. Dès la pouponnière nous distinguons les intervalles “qui piquent” de ceux “qui sont doux” (seconde et quinte). En éveil on ajoute la tierce “qui roule”. Petit à petit en initiation et en 1C1 le vocabulaire de ressenti basé sur des mots enfantin va être remplacé par les mots adéquats.

Répartition des enfants en formation musicale en 2020



### 4.2.2 • Organisation spatiale

Il y a une seule salle pour les classes de pouponnière, d'éveil, d'initiation musicale et de formation musicale, afin d'assurer la continuité spatiale, en parallèle avec la continuité des enseignements. Cette salle est organisée avec du mobilier adapté aux petits, autour d'une table hexagonale : la convivialité

est recherchée afin d'éloigner toute référence à une organisation scolaire.

Il y a aussi possibilité de regrouper les enfants autour du piano pour chanter, jouer des instruments, ou écouter des enregistrements. Le fait que les plus grands soient alors contraints à s'adapter au mobilier des plus petits sous tend une adaptabilité

étendue. Ainsi c'est le grand qui va s'adapter aux plus jeunes ou plus petits, de manière naturelle et inconsciente. Un grand peut toujours se baisser alors qu'un petit ne peut pas se grandir. Ainsi la notion de tolérance et de tutorat s'installe naturellement.

### 4.2.3 • Présence d'instruments

Les élèves qui font un instrument autre que le piano apportent leur instrument en cours de formation musicale. Il y a aussi à disposition, un parc instrumental propre aux classes d'EM et de FM qui permet aux élèves d'essayer d'autres instruments. Les

élèves se prêtent volontiers leurs instruments. Ceci permet de réaliser les exercices rythmiques sur des instruments variés ce qui rend la tâche plus attractive tout en permettant à tous les élèves de bénéficier de cette richesse.

Les instruments servent également à mettre en pratique certaines notions abordées en cours, dès les premières années et allant jusqu'à la notion de création et composition dans les classes les plus avancées.

### 4.2.4 • Notion de tutorat

Dès 7 ans, un élève qui arrive à l'École de Cordes du Grésivaudan peut entrer dans le cursus traditionnel et dans le cycle 1. Selon l'élève, la durée du cycle 1 sera adaptée à ses progrès. En revanche, les élèves qui ont débuté plus tôt, en éveil ou en initiation peuvent se retrouver en début de cycle 1 avant 7 ans. Ainsi, de gros

écarts d'âges dans un même niveau sont constatés entre les élèves ayant suivi les cursus précédents et ceux débutants plus grands. Nous avons donc mis en place un système de tutorat des plus petits par les plus grands. Les plus grands sont donc plus à l'aise avec l'écrit et les notions scolairement apprises, et les plus

jeunes alors plus à même d'exprimer leurs ressentis musicaux. Ce travail est intéressant et riche, il permet à chaque élève de ressentir sa légitimité et ses points forts tout en apportant son aide à ceux qui en ont besoin, et sont capables de recevoir l'aide d'un autre dans d'autres domaines.



## 4.3 • PRATIQUE INSTRUMENTALE

### 4.3.1 • Disciplines enseignées

Harpe, guitare classique, guitare d'accompagnement, guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant lyrique, chant musique actuelle, piano classique, piano d'accompagnement, piano jazz / rock / soul / blues, violon, violoncelle,

accordéon diatonique, accordéon à basses chromatiques, harmonica, batterie. On peut constater que selon les personnalités et expériences de chacun des professeurs, les formes d'enseignement sont très

diverses, la place accordée au face à face n'étant plus la seule forme d'enseignement des cours d'instruments. Le côté musique d'ensemble et cours collectifs se développe et vient enrichir les cours en face à face personnalisés.

### 4.3.2 • Période de musique d'ensemble

Les élèves de l'Ecole de Cordes du Grésivaudan en enseignement artistique n'ont pas l'obligation de participer à un cours de musique d'ensemble à l'année. Cependant, pour promouvoir la pratique collective, les cours d'instruments en face à face sont banalisés sur six semaines sur les mois de décembre et janvier et remplacés par des

formations d'ensemble, composées à la demande des professeurs ou à la demande des élèves. Classe entière d'un instrument, duo, trio, quatuors... Les productions sont présentées à l'occasion d'une triade d'auditions d'une heure chacune sur le dernier samedi de janvier. Il n'est pas rare que des élèves fassent intervenir des amis musiciens qui ne sont pas

élèves de l'Ecole de Cordes du Grésivaudan, voire leurs parents. Cette organisation permet à tous les élèves de pratiquer la musique d'ensemble sans alourdir les planning familiaux déjà très chargés dans nos territoires ruraux où le lieu de travail des parents est très souvent assez éloigné du domicile familial.

### 4.3.3 • Les ateliers réguliers de musique d'ensemble

#### 4.3.3.1 • Atelier cordes

Mis en place initialement en 2008, cet orchestre au départ plutôt classique, participait tout d'abord à plusieurs concerts dans l'année, avec notamment des concerts en collaboration avec la chorale

du Touvet, ceci permettant aux élèves de jouer avec un chœur et de diversifier le répertoire. Cet atelier a vu le départ en retraite de son professeur et a été modifié. La classe de violon étant nouvellement bien étoffée,

cet orchestre constitué principalement d'élèves jeunes est en plein essor et diversifie son répertoire.

## 4 • ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

### 4.3.3.2 • Atelier musique du monde

Cet atelier est né au cours de la saison 2014-2015, il a changé de professeur référent il y a quelques années.

Il accueille aujourd'hui essentiellement des adultes de divers instruments allant de l'accordéon à la flûte

traversière en passant par la balalaïka et la guitare. Cet atelier participe à l'audition des élèves adultes en avril de chaque année et se produit également lors de la Balade Musicale conjointement organisée par notre structure et la commune. Cette

balade a lieu en juin et dure 1h30, elle est sur un thème variant chaque année, une historienne relatant l'histoire de notre village sur ce thème entre chacun des intermèdes musicaux.

### 4.3.3.3 • Ateliers rock

Historiquement le plus vieil ensemble de notre école, le groupe rock ados, est né en 2008 avec l'ouverture de la classe de guitare électrique et basse électrique. Il est animé par le même professeur et rassemble essentiellement des élèves adolescents mais également quelques extérieurs. Chanteurs, guitaristes, batteurs, claviers

se réunissent 1h de façon hebdomadaire et préparent un panel de chansons qui sont présentées lors des concerts d'élèves et de la fête de la musique. Ils participent également à des tremplins jeunes organisés dans d'autres villages environnants.

Un second atelier rock, adulte cette fois existait à l'époque du Petit

Conservatoire des Alpes, nous avons gardé et repris cet atelier qui existe donc toujours. Il rassemble les mêmes instruments mais est composé uniquement d'élèves adultes avec un répertoire qui leur est propre selon les goûts des protagonistes.

### 4.3.3.4 • Atelier Jazz

Dernier né des ensembles, l'atelier jazz est porté par un professeur spécialiste. Il propose à toute personne ayant deux années de pratique de son instrument et ayant des affinités pour le jazz de jouer ensemble dans cette esthétique en travaillant sur les différentes règles la définissant. Une

grande place est également accordée à l'improvisation dans cet atelier. Actuellement ce sont essentiellement des adultes, élèves et non-élèves de l'école qui sont inscrits mais l'atelier reste ouvert à tous. A ce jour, en fonction du nombre d'inscrits et du niveau de chacun, deux ateliers co-existent : atelier

jazz 1 et 2 rassemblants dans le 2 des élèves ayant déjà quelques notions de jazz solides. Ils se produisent tous deux lors des jam-sessions au bar Le Duo mais également lors de diverses animations locales et dans des bar ou restaurants des villages environnants.

## 5 • Production artistique

### 5.1 • LIEUX DE DIFFUSION

L'École de Cordes du Grésivaudan ne dispose pas d'un auditorium ou d'une salle suffisamment grande pour accueillir des concerts. Les auditions de classe se déroulent dans nos locaux puisque nous disposons d'une grande salle permettant d'accueillir

jusqu'à 50 personnes. La municipalité du Touvet nous met à disposition d'autres salles communales pour les auditions. La commune de Sainte Marie d'Alloix nous prête également sa salle des fêtes qui dispose d'un piano à queue. Nous l'utilisons

donc pour les auditions spécifiques des classes de piano, pour les évaluations des grands élèves et les passages de cycles, l'audition des élèves adultes etc

### 5.2 • PRODUCTION DES ÉLÈVES : ÉTAT DES LIEUX

#### 5.2.1 • Auditions de classe

Elles sont organisées à l'initiative des professeurs et ne concernent que les élèves de la classe et leurs famille.

Les élèves de FM présents à l'école à ce moment là sont conviés. (le public est restreint en raison de la jauge

de la salle qui est limité à 50 personnes).

#### 5.2.2 • Auditions publiques

Elles sont pour l'instant organisées deux fois par an, en janvier et en mars ou avril sous la forme de triade d'auditions d'une heure. La durée est volontairement réduite pour permettre à tous les publics (petits et grands) d'être attentifs pendant tout le concert. Chaque élève doit au moins se produire dans ce cadre une fois par an.

Chaque audition présente tous les instruments étudiés à l'école, ce qui permet aux plus jeunes de découvrir les instruments joués par leurs aînés. L'audition du mois de janvier est réservée à la présentation du travail effectué en musique d'ensemble. Elle est ouverte aux élèves des autres écoles, si ceux-ci

ont monté un morceau de musique d'ensemble avec au moins un élève adhérent. Chaque audition est suivie d'un apéritif ou d'un goûter partagé pour renforcer la convivialité de la manifestation et faciliter les rencontres entre professeurs et adhérents et entre adhérents.

#### 5.2.3 • Les ateliers de musique d'ensemble

Les ateliers ont une vie scénique autonome. Les élèves ont en charge de trouver des dates, des endroits où jouer. Ils se sentent ainsi impliqués et découvrent les ficelles du métier. Ils se produisent

donc dans des bars, des restaurants, lors de manifestations locales (videgrenier, marché de Noël, carnaval...) ou des tremplins musicaux. Seuls ou avec d'autres groupes issus d'autres établissements

d'enseignements artistiques ils apprennent le métier et jouent à l'extérieur. Cet aspect est primordial dans la formation du musicien.

### 5.3 • PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Chaque année nous nous efforçons de mettre en place des partenariats avec autres associations de notre commune ou des communes voisines. Nous avons pour objectifs dans les années

à venir de développer d'avantage des projets avec les établissements scolaires de notre commune et prioritairement le collège du Touvet. Nous souhaiterions mettre en place également

des projets avec la bibliothèque de la commune et avec les associations de danse et théâtre car nos enseignements sont complémentaires.

### 5.4 • PRODUCTION DES ARTISTES

Notre école promeut les activités artistiques de ses professeurs et les aide à trouver des dates,

des partenariats afin de développer leur pratique personnelle. Une fois par an à minima l'école programme

le groupe ou le spectacle d'un de nos professeurs.

### 5.5 • COMMUNICATION

Nos événements sont diffusés aux adhérents via notre logiciel de messagerie électronique, et aux habitants du Touvet via le bulletin municipal mensuel d'informations et à tous via notre site internet et celui de la commune. Nous diffusons les initiatives locales des

autres associations musicales quand nous en avons connaissance via la messagerie électronique et la pose d'affiches dans nos locaux. En revanche, il nous est difficile de toucher les habitants des autres communes, hors adhérents. Certaines municipalités

nous prêtent des locaux occasionnellement pour des projets et diffusent alors sur leurs canaux notre communication (tableau lumineux, journal municipal, mailing, distribution en boites aux lettres, affichage...)

### 5.6 • PROJETS

Nous envisageons de monter un orchestre de plus grande envergure en partenariats avec les autres structures du réseau voire même d'autres

structures du territoire. Nous réfléchissons alors à la forme que doivent prendre alors les répétitions et leur fréquence : un samedi par mois, ou sous

forme de stages pendant les vacances scolaires ? Les réflexions avancent.

## 6 • Annexe

### 6.1 • CHARTE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE LE GRÉSIVAUDAN (2015)

#### Écoles Associatives représentées:

- L'Association Musicale de la Zone Verte - Sizov > 18 salariés- 244 élèves
- L'École de Cordes du Grésivaudan - Le Touvet > 11 salariés- 190 élèves
- L'École des 2 Rives – Le Touvet > 9 salariés – 140 élèves
- L'Ensemble Musical Crollois - Crolles > 29 salariés – 420 élèves
- MusicaCrolles – Crolles > 15 salariés- 276 élèves
- Le Petit Conservatoire des Alpes - Ste Marie d'Alloix > 3 salariés – 34 élèves

### 6.2 • PRÉAMBULE À LA CHARTE DU RÉSEAU

La charte est un document d'orientation politique qui décline des valeurs et objectifs en faveur du développement des pratiques culturelles et artistiques. Celle-ci a fait l'objet d'une concertation interne et externe avec les associations et partenaires intéressés, à la mise en réseau des écoles de musique du territoire. Cette charte s'inscrit dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et de l'action culturelle du département de l'Isère. Notamment pour la mise en œuvre des dimensions suivantes :

- ▶ Développer des coopérations de territoire en s'appuyant sur la dynamique des intercommunalités,
  - ▶ Inscrire son action dans le cadre d'une éducation culturelle et artistique renforcée,
  - ▶ Mettre en œuvre un enseignement artistique prenant appui sur des projets d'établissement.
- En outre cette charte prend en compte l'ensemble des textes de référence nationale :
- ▶ Schéma d'Orientation Pédagogique pour l'Enseignement Artistique de la Musique, de la Danse, du Théâtre, des Arts Plastiques ;
  - ▶ Chartes de service

public des enseignements artistiques, du théâtre, de la musique et de la danse, charte sur l'accessibilité des handicapés...

L'ensemble de cette démarche doit déboucher sur la mise en œuvre de partenariats renforcés avec les autres acteurs intervenants sur le territoire. Le schéma de mutualisation, tel que prévu par la loi de 2013 sur les intercommunalités, doit affirmer une cohérence de valorisation, notamment des moyens financiers, techniques et humains.

### 6.3 • LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

La démocratie culturelle et l'accès du plus grand nombre à la culture et aux pratiques artistiques :

L'objectif général est le développement de la solidarité culturelle et artistique reposant sur les valeurs d'actions collectives. Notamment en direction de publics spécifiques : petite enfance, jeunes et scolaires périscolaires, personnes âgées, personnes porteuses de handicap...

Cet objectif s'appuie sur les textes de référence nationale et le rôle des équipements dans l'éducation artistique et culturelle. Cette question concernera l'ensemble des équipements culturels et notamment les écoles de musique municipales, intercommunales et associatives.

Cet objectif sera mis en œuvre par une programmation organisant l'accès aux œuvres et à la création par la mise en place d'actions culturelles et artistiques : diffusion, formations, animations spécialisées (ateliers), communication...

Cela implique :

- ▶ Une ouverture des métiers de l'enseignement artistique ;
- ▶ La mise en commun de compétences pour la création de plateformes communes d'intervention : dynamiques de projets transversaux ;
- ▶ La coordination des activités :
  - Éducation artistique interdisciplinaire et ouverte sur des formats pédagogiques innovants,
  - Enseignement :

- Croiser les expériences pédagogiques au sein de notre territoire pour une ouverture au plus grand nombre ;

- Maintenir une cohérence pédagogique pour favoriser la mobilité des élèves.

▶ Le développement, la valorisation et la coordination d'une programmation artistique qui place les écoles de musique comme résidence artistique et lieu ressources au sein de leur territoire :

- Renforcer les partenariats pour l'accueil de résidence artistique dans une dimension pédagogique et d'éducation artistique ;

- Favoriser les liens avec les festivals : valoriser les effets induits des programmateurs culturels et des artistes présents sur le territoire.

### 6.4 • LE RESEAU DES ECOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE LE GRÉSIVAUDAN

Le réseau fédère des lieux culturels d'enseignement, d'éducation, de création et de diffusion artistique. Convergents dans leur mode de fonctionnement, les lieux d'éducation, de formation et de production artistique conservent leur identité, leurs spécialités et leurs

spécificités.

Le réseau est avant tout un réseau de lieux disposant d'une identité propre. Le réseau peut s'ouvrir à d'autres types de projets dont les démarches convergent avec celles du réseau.

Pôle du bassin territorial du

Grésivaudan, le réseau est une plate-forme d'échanges de savoirs, de savoir-faire et d'idées. Il apporte un soutien artistique à ses adhérents.

### 6.4.1 • Projet artistique

Les membres du réseau embrassent un grand nombre de disciplines et d'esthétiques de la création artistique. Ils

participent d'une tendance au décloisonnement des genres. Ces lieux constituent des espaces de vie et accompagnent l'art à chaque

étape de sa réalisation : création, diffusion, formation, sensibilisation.

### 6.4.2 • Rapport au territoire

#### 1 - Contexte géographique et culturel

Les lieux écoles de musique, inséparables de leur contexte territorial, participent à la dynamisation du territoire.

Ces lieux développent une approche plurielle de l'éducation, de l'enseignement et de la

production artistiques dans un souci d'aménagement culturel du territoire.

#### 2 - Implication dans le champ social

En prenant place dans leur territoire, les lieux école de musique inscrivent leurs actions dans une

démarche d'intérêt collectif. Ils contribuent à assurer un dialogue, des rencontres entre des publics différents

et des artistes. Ils facilitent l'accès à la pratique artistique.

### 6.4.3 • Rapport aux publics

Ces lieux s'adressent à des publics diversifiés et cherchent à créer des croisements entre professionnels et amateurs, entre artistes de différentes disciplines, entre différents publics...

• Mutualiser, croiser :  
Entre les établissements

d'enseignement artistique d'une part,  
Entre les établissements d'enseignement et les opérateurs artistiques et culturels du territoire d'autre part ;

• Développer la mise en place de projets pédagogiques et renforcer

les compétences des enseignants artistiques en milieu scolaire et périscolaire en s'appuyant sur les intervenants en milieu scolaire (Dumis) ;

### 6.4.4 • Programmation artistique

La programmation artistique se doit d'être éclectique et exigeante : rencontres, ateliers ou autres actions de sensibilisation impliquant les publics. Elle constitue

une ouverture qui génère un croisement des publics. Dans un souci de démocratisation culturelle, par ces actions et une politique tarifaire modérée,

ces lieux tentent de briser les barrières psychologiques et financières d'accès à la culture.

### 6.4.5 • Mode de fonctionnement

Constitution d'une plateforme qui favorise les échanges d'informations, de pratiques, de savoirs et de savoir-faire.

#### ► Formation

Dans un objectif de pérennisation des lieux, le réseau développe des outils de professionnalisation qui se traduisent par la mise en place de formations à destination des équipes et l'accompagnement des administrateurs dans leur structuration et leur développement.

#### ► Réalisation de projets artistiques communs

Soutenir la mise en place de projets artistiques montés conjointement par

plusieurs de ses membres : collaboration de plusieurs équipes, soutien à la circulation des œuvres et des artistes sur le territoire et circulation des publics.

#### ► Valorisation des intérêts pédagogiques communs

Afin de porter les spécificités et les intérêts pédagogiques des écoles de musique, il s'avère nécessaire d'organiser au niveau intercommunal des groupes de travail pédagogique sur l'éducation artistique, l'enseignement et la production.

#### ► Concertation et organisation transversale

Convier, de manière permanente ou

occasionnelle, selon leur rôle, un certain nombre de partenaires essentiels, notamment de l'éducation nationale, des pratiques amateurs, du monde de la création et de la diffusion... mais aussi d'autres services municipaux (jeunesse, éducation...) et des associations.

## 6.5 • RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Ils apprécient l'état des besoins culturels sur le territoire en fonction de la réalité sociale, économique, éducative.

La politique culturelle telle qu'inscrite dans la charte se veut globale, partenariale, et comporte, à ce titre, une dimension transversale avec,

notamment, les services jeunesse, enfance, éducation et culture.

A ce titre, le réseau des écoles de musique du territoire Le Grésivaudan souhaiterait participer à la définition d'une politique culturelle dans le domaine des enseignements

artistiques et de l'éducation culturelle.

La création d'une commission enseignement artistique et éducation culturelle serait une bonne approche.



## 6.6 LE RÉSEAU TERRITORIAL DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE QUELQUES DONNÉES GÉNÉRIQUES

### Éléments budgétaires

	Ecole de Cordes du Grésivaudan		Ensemble Musical Crollois		EDM2R		PCA		AMZOV		Musica Crolles	
	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %
Budget 2013-2014	122558	100	498160	100	93660		28296		269876		285183	100
Subventions CG + initiatives locales	4000	3,3	23520	4.72	5488	5.86	4100	14.48	12740	4.7	7840	2.7
Subventions communes + autres communes	14344	11,7	205305	41.21	16422	17.53	0		86950	32.3	79213	27.8
Subvention autres communauté de communes	0	0	0	0	0	0	0				0	
Participation des familles	101229	82,6	244056	48.99	57820	61.73	23718	83.82	147837	54.8	167655	58.80
Autres recettes	2985	2,4	25279	5.08	13930	14.87	478		4200	1.55	30475	10.70
Nombre élèves	218		420	100	142		34		244		276	
Dont ville centre	99	45,4	256	60.95	47	33.10	12		238		151	54.71
Ville N/Hab	3096		8563	2.98	3071				20671		8563	1.76
Dont hors interco	1		8	1.90	3				2		11	3.98
Nombre habitants de l'interco	98290		98290		98290						98290	
Coût/élève net collectivité(s) (dont CG38) *	84.14	15	544.82	45.93	154.30				408		315	30.48
Coût/habitant CC	1.25	0	0	0								
Coût brut	562,2	100	1186.09	100	659.57	100	832.23	100	1134	100	1033.27	100
Coût supporté par les familles	464,3	82,6	581.08	48.99	407.18	61.73	697.58	83.82	605.88	53.42	607.44	58.78

	EMC	Musica Crolles	AMZOV	ECG	E2R	PCA
Nb Salariés	29	15	18	11	9	3
ETP	13	5,5	7,5	3,66	3,5	0,95
Nb élèves	420	276	244	187	140	34
Coût élèves	1282	1033	1082	655	669	83,82
Participation des familles (% budget)	48,99	58,78	53,42	82,6	61,73	
Public touché		850	900		1400	

### Publics inscrits en école de musique

	Ecole de Cordes du Grésivaudan		Ensemble Musical Crollois		AMZOV		Musica Crolles		Total
	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres	En %	En nombres
Maternelle	34	18,5	8	1,9	2	0,81	9	3,26	53
Elémentaire	64	34,6	136	32,38	83	34	61	22,1	344
Collège	30	16,2	67	15,95	86	35,24	74	26,81	257
Lycée	16	8,6	56	13,33	41	16,8	71	25,72	184
Adultes	38	20,5	153	36,42	29	11,88	61	22,10	281
Autres (handicap...)	3	1,6	0	0	2	0,81	0	0	5
Participation des familles (% budget)		48,99		58,78		53,42		82,6	61,73
Public touché				850		900		1400	

## Poids des élèves par nature pédagogique

	Ecole de Cordes du Grésivaudan	Ensemble Musical Crollois	AMZOV	Musica Crolles	Total
Éveil	18	8		9	35
Initiation	42	45	10		97
Cycle I	92	148	153	206	599
Cycle II	10	54	41		105
Cycle III	3	12	5		20
Adultes	38	153	29	61	281